

Michel endosse la politique de Francken

- ▶ Le Premier ministre s'est exprimé sur la commotion autour des possibles tortures des Soudanais rapatriés.
- ▶ Il a choisi le canal de communication de Facebook, peu habituel pour lui.
- ▶ Il lance des chiffres et endosse totalement la politique de Theo Francken.
- ▶ Décryptage.

PRIORITÉ

Éviter un « Calais bis »... à tout prix ?

Charles Michel l'avait déjà martelé devant les députés : « éviter un Calais bis » est une priorité pour son gouvernement. Le choix d'une politique ferme : arrestations administratives, délivrance d'obligations de quitter le territoire et placement en détention. Qui justifie aussi l'invitation d'une délégation du gouvernement soudanais pour une mission d'identification des migrants arrêtés. Si les chiffres de rapatriements effectifs sont relativement faibles (on parle de 9 rapatriements depuis octobre), c'est le message qui compte : décourager les Soudanais de venir en Belgique. Par ailleurs, l'action citoyenne d'hébergement des migrants (entre 300 et 400 personnes par nuit) n'est peut-être pas étrangère au non-établissement d'un camp.

« Il n'y a pas en Belgique de jungle de Calais sur la route de la Grande-Bretagne. Tout est mis en œuvre pour qu'il n'y en ait pas. »

CRITIQUES

Faire valoir son point de vue

C'est en termes choisis que ces choses-là sont dites, mais le Premier ministre n'a pas apprécié les prises de position récentes s'en prenant au fond de la politique de Theo Francken. Qu'il s'agisse des critiques de l'opposition, d'articles de presse, de prises de parole des associations, auxquelles on peut sans doute ajouter la prise de position des frères Dardenne dans nos colonnes, le Premier ministre entend faire valoir son point de vue. On notera quand même qu'il évoque des caricatures « dans un sens ou dans un autre ». Charles Michel se pose ici en commentateur plus serein des événements. Même s'il parle de campagnes de désinformation ou de caricatures, cela ne doit pas masquer le fait qu'il fait ici valoir son argumentaire, qui devra encore être confronté à celui des détracteurs de sa politique, et surtout du rapport commandé pour faire la lumière sur les événements.

« Les campagnes de désinformation régulières m'amènent à mettre les points sur les i. J'ai délibérément choisi de le faire avec le recul nécessaire. (...) La politique de retour en particulier vers le Soudan est un sujet sensible qui appelle de la nuance. Et mérite mieux que les simplismes ou les caricatures dans un sens ou dans un autre. »

HAUT COMMISSARIAT AUX RÉFUGIÉS

Comparaison un peu hâtive

C'est juste. Mais il faut bien discerner les profils des personnes concernées. « Nous aidons des réfugiés qui souhaitent retourner dans le pays, précise la porte-parole du Haut Commissariat, Vanessa Saenen. Pas des personnes rapatriées de force, comme c'est le cas ici. Le HCR fournit le plus d'informations possible aux réfugiés en demande, organise des "go and see visit" qui permettent aux

personnes de se rendre compte par elles-mêmes de la situation sur place. Mais c'est strictement sur une base volontaire, pour un public de réfugiés et après vérification des risques. Même là, il y a des échecs. Des gens qui souhaitent rentrer mais pour qui c'est trop dangereux ou trop difficile. Il y a beaucoup de scénarios. » En septembre, le HCR avait appelé à la prudence concernant le rapatriement de Soudanais.

« Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a commencé, ce mois de décembre, les rapatriements volontaires vers le Soudan et indique travailler directement avec le gouvernement soudanais pour mener à bien ces opérations de réintégration (source : UNHCR). »

OFFICE DES ÉTRANGERS

Quelle analyse ?

C'est le cœur de la controverse sur les rapatriements de Soudanais : établir si l'Office des étrangers a pris les précautions nécessaires avant d'exposer les migrants soudanais à des agents de leur pays d'origine puis de les rapatrier. Quelles sont les procédures ? Sur quelles analyses évalue-t-on les risques ? Chaque enquête a-t-elle été menée de manière approfondie ? Theo Francken a reporté dans un premier temps la responsabilité sur l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), qui a pris ses distances. La semaine dernière, Freddy Roosemont, le directeur général de l'Office des étrangers, évoquait des « enquêtes sommaires ». Ce qui a poussé la députée CD&V Nahima Lanjri à demander un audit de l'administration.

« Les décisions d'éloignement sont prises par l'Office des étrangers. À cette occasion, l'Office des étrangers est chargé de réaliser une analyse du risque éventuel de violation de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme. »

LA NOTE DU CGRA

L'enjeu, c'est la prise en compte des risques

Le Premier ministre joue au verre à moitié vide, à moitié plein. Comme nous l'expliquions dans nos colonnes, la note a ceci d'intéressant qu'elle pointe des critères extrêmement larges justifiant l'octroi d'une protection automatique ou de principe selon l'origine géographique ou ethnique. Il apparaît notamment que les Soudanais d'ethnie « non arabe » se voyaient jusque-là octroyer une protection automatique - une mesure gelée dans l'attente d'une réévaluation -, ce qui est pour le moins significatif d'un risque jugé généralisé. Plusieurs personnes habilitées à visiter des centres fermés ont pourtant témoigné que la majorité des Soudanais enfermés dans l'attente d'un rapatriement étaient d'ethnie « non arabe ». De fait, la note explique aussi que pour le reste de la population les dossiers sont examinés sur une base individuelle. L'enjeu n'est pas de savoir si certaines parties du Soudan sont

considérées comme suffisamment stables mais si les risques sont correctement pris en compte.

« Le Commissaire général aux réfugiés et apatrides a, par ailleurs, analysé la situation spécifique du Soudan dans une récente note d'octobre. Cette note est bien plus nuancée que l'interprétation unilatérale qui en a été donnée. »

PLUS HUMAINS QUE SOUS DI RUPO

Des visas pas toujours si « humanitaires »

Si les chiffres sont justes, la comparaison l'est moins dans la mesure où la situation migratoire et géopolitique internationale a considérablement évolué depuis 2014. Comme l'expliquait Myria dans une note dédiée, les « visas humanitaires » qui sont régulièrement évoqués pour justifier la première moitié du slogan gouvernemental (« *une politique humaine mais ferme* ») recouvrent une variété très large de situations : regroupement familial, visite de courte durée pour assister à des obsèques, visite d'une personne malade... Mais surtout, les deux principales catégories concernent des réfugiés réinstallés (ce qui correspond à des engagements européens récents) ou accueillis lors d'opérations de sauvetage (comme ce fut le cas récemment avec 150 Syriens). Dans sa note, Myria se demandait si le visa avait jamais été octroyé pour un dossier d'initiative individuelle dans le cadre d'une recherche urgente de protection.

« La Belgique assume largement sa part de solidarité dans un souci de dignité et d'humanité. La protection internationale a en effet été accordée chez nous à (source: CGRA) :

- 10.783 personnes en 2015 ;

- 15.478 personnes en 2016 ;

- 12.679 personnes de janvier à novembre 2017.

En outre, le gouvernement depuis 3 ans délivre bien davantage de visas humanitaires que sous les législatures précédentes : 1.616 en 2017 jusqu'à fin septembre ; 1.185 en 2016 ; 849 en 2015 (contre 208 en 2014 ; 270 en 2013 ; 211 en 2012 ; 270 en 2011 et 357 en 2010). »

L'ENQUÊTE

Le CGRA prié de se presser

L'enquête du CGRA devrait tenter de faire la clarté sur les allégations de tortures de Soudanais rapatriés et évaluer aussi l'opportunité de renvoyer des migrants au regard des risques encourus ou non. Selon les annonces gouvernementales, l'OIM et le HCR devaient être sollicités pour apporter leur aide. Lundi, aucune des deux organisations n'avait été contactée. Quant au CGRA, il refuse désormais de répondre à toute question relative à l'enquête (y compris sur sa méthodologie qui restait encore à déterminer il y a dix jours). On sait cependant que le commissariat entendait mobiliser ses propres analystes et l'hypothèse de se rendre sur le terrain n'était alors pas privilégiée. Et le timing est serré. Si le CGRA a officiellement carte blanche pour enquêter en toute indépendance, on l'a prié d'agir prestement. Comme le

Premier ministre le souligne à nouveau, des résultats sont espérés pour janvier.

« Mesurant la gravité de ces allégations, le lancement d'une enquête a été immédiatement décidé. Elle doit être indépendante et à dimension européenne et internationale. [...] Dans l'attente des résultats, espérés pour janvier, j'ai annoncé qu'il n'y aurait pas de rapatriements vers le Soudan. »

POLITIQUE MIGRATOIRE

Pas de domination N-VA

Charles Michel endosse totalement la politique migratoire de Theo Francken, qui est aussi celle du gouvernement fédéral. Il n'y a pas de distanciation ici, pas plus que lors de l'annonce de la mission d'identification des Soudanais. Politiquement, le fait d'assumer signifie aussi que la possibilité d'une éventuelle démission de Francken est écartée. Et évite la critique d'une domination de la N-VA sur le fédéral.

« Nous maintiendrons le cap pour une politique humaine et ferme. Avec le sens de la nuance et des responsabilités. »

com' Un vrai virage

Il a pris tout le monde par surprise. L'opposition attendait le Premier ministre au Parlement, durant les vacances si possible, la presse l'attendait dans ses colonnes. Mais non : le Premier ministre a choisi le canal de Facebook, très inhabituel pour lui s'agissant d'évoquer le fond des dossiers. Et tout cela au cœur de la trêve des confiseurs.

En réalité, Charles Michel pouvait difficilement garder le silence, dans ce dossier. La semaine dernière, c'est dans son propre parti que des voix se sont levées pour critiquer Theo Francken, par la voix, notamment, de Gérard Deprez. Et cette semaine, ce sont deux icônes belges du cinéma social qui ont également ajouté leur poids dans une contestation en croissance. Mais comment communiquer sans risquer un contre-feu immédiat ? D'où la solution Facebook, un média qui permet d'expliquer sa position, et de modérer les commentaires, le cas échéant. Sans prendre le risque d'une analyse critique telle qu'on pourrait la lire en marge d'une interview donnée à un média « traditionnel ». C'est donc l'option Facebook qui a été suivie.

Il ne s'agit pas pour autant d'une publication épidermique façon Theo Francken. Le Premier ministre avait déjà fait parvenir son projet de com-

munication aux députés libéraux. La publication a suivi cette semaine, la lettre des frères Dardenne ayant pu, peut-être, dissiper ses dernières hésitations.

Il est d'ailleurs probable que, la campagne électorale approchant, et les sujets sensibles ne manquant pas, le Premier ministre recoure davantage à ce mode d'expression. L'objectif ne serait pas de se muer en Francken bis, dont la communication irrite beaucoup au MR, mais d'aborder des questions de fond en donnant la position du Premier ministre.

De quoi susciter des critiques d'un boycott de la presse ou du Parlement ? Pas sûr. Car l'objectif ne semble pas être de délaisser la presse ou de bouder le Parlement, mais d'utiliser un autre canal de communication.

Le Premier ministre espère de la sorte améliorer son image et celle de sa coalition auprès du grand public francophone. Charles Michel figure parmi les personnalités politiques les plus populaires en Flandre, mais, comme on le lit en filigrane du message Facebook de Charles Michel, l'accueil de la presse francophone ne semble pas enchanter le Seize, alors que c'est bel et bien côté francophone que se trouvent les électeurs... ■

BERNARD DEMONTY

le politologue « Theo Francken est intouchable, la N-VA ne le lâchera pas, le Premier ministre n'a pas le choix »

Le secrétaire d'État N-VA à l'Asile et la Migration est-il déstabilisé, affaibli ? Politologue à l'université de Gand, Carl Devos ne le croit pas. Son analyse.

Les frères Dardenne interpellent Charles Michel, et ça fait du bruit... La démission de Theo Francken, vous y croyez ?

Je ne peux pas lire l'avenir, mais je soutiens que c'est invraisemblable. La N-VA ne peut pas et ne veut pas sanctionner Theo Francken. Ils ont déjà envoyé une série de signaux très clairs en ce

sens : le secrétaire d'État n'a rien à se reprocher, il applique la bonne politique, ça ne se discute pas, voilà tout.

Le rapport de l'enquête au Soudan pourrait-il changer la donne ?

Même si cette enquête devait conclure à des mauvais traitements sur des personnes qui avaient été expulsées de Belgique, même si elle devait établir que certaines d'entre elles ont été torturées au Soudan, cela ne changerait rien, la N-VA continuerait à soutenir Theo Francken, expliquant que sa politique est la bonne structurellement, qu'il travaille bien, qu'il applique les règles, donc qu'il n'a pas à être sanctionné.

Cela étant, permettez-moi de préciser que je n'accorde pas beaucoup de crédit à ce genre d'enquête : il faudrait un an de travail au moins pour faire la lumière, il faudrait mobiliser la diplomatie, beaucoup de moyens et d'expertise.

J'ajoute : quel crédit ont les informations recueillies dans une dictature comme celle-là ? Pour moi, cette enquête est un gadget. on a trouvé ça pour essayer d'éteindre la polémique et évacuer le débat.

Bref, Theo Francken se maintiendra au gouvernement, selon vous. Il est intouchable. La stratégie de la N-VA est double : d'une part, obtenir ses réformes socio-économiques, on pense à l'impôt sur les sociétés récemment; de l'autre, s'imposer comme le grand parti

qui assure la sécurité des citoyens et qui maîtrise l'immigration de manière générale, celui qui, en somme, protège notre bien-être, notre façon de vivre, notre identité...

Nos sondages montrent que 30 % à 40 % des gens en Flandre soutiennent absolument Theo Francken. Et j'ai le sentiment que les événements le renforcent. Même si après ce qui vient de se passer, il sera sans doute sous la loupe, on analysera tous ses faits et gestes désormais, et il perdra une partie de sa marge de manœuvre au gouvernement.

Mais politiquement, pour la N-VA, il est très important, peut-être même pèse-t-il plus lourd que Jan Jambon.

Charles Michel dans tout cela ?

Charles Michel sait que Theo Francken est intouchable. Il sait que s'il devait demander à son secrétaire d'État de démissionner, cela signifierait la fin de son gouvernement, ce qui serait un échec retentissant pour lui. Non, quoi qu'il pense au fond de tout ceci, Charles Michel n'a pas le choix.

Cela dit, lisez ce que le Premier ministre a écrit sur Facebook à propos de la politique d'asile après la carte blanche des frères Dardenne, il est évident qu'il soutient tout à fait son secrétaire

d'État, et comme lui, il dit : elle est correcte, il n'y a pas de problème.

Une rumeur en Flandre : la N-VA pourrait être tentée de provoquer une crise politique et des élections anticipées. Possible ?

Je n'y crois pas, mais il est vrai que la N-VA est le seul parti - mis à part Groen, peut-être - qui n'a pas peur d'un tel scénario. Ils sont en pleine forme, puissants, et le message adressé en coulisse à leurs partenaires flamands, le CD&V et le VLD, est le suivant : « Nous ne voulons pas faire tomber le gouvernement, nous voulons aller au bout de la législature, mais nous n'avons pas peur.

Et si vous ne voulez plus de nous, si vous préférez retourner plus vite devant l'électeur, dites-le, pas de souci... »

Au fond, ils défient leurs partenaires. Je précise cependant que provoquer des élections anticipées alors qu'il y a des communales en octobre prochain puis des régionales en mai 2019, tout cela avec les campagnes respectives que cela implique, ce serait le chaos, une catastrophe sans doute pour le pays. ■

Propos recueillis par
DAVID COPPI